



FICHE DE POSTE - SURVEILLANT NAUTIQUE

Pré-requis du surveillant nautique :

- Savoir nager
- Porter une tenue adaptée : maillot Lycra , Protections thermiques et solaires adaptées selon météo : chapeau, lunettes.
- Avoir pris connaissance des procédures d'alerte et sécurité de ce document.
- Sifflet nautique obligatoire (fourni par l'organisation).
- Talkie-walkie sur la fréquence de l'équipe nautique.
- Avoir les coordonnées téléphoniques du directeur de la sécurité:

06.77.52.48.92 Denis Rousset

Prise de poste :

Samedi 26 : **Briefing sécurité le samedi à 18h**

Horaires d'arrivée: 6h30

Briefing équipe : 6h45

Début de la surveillance : 8h15

Heure de surveillance : disponible sur planning d'affichage

A votre arrivée :

1. Se présenter à l'accueil bénévole sous le Chapiteau blanc (demander Danie).
2. Récupérer votre Lycra Equipe Nautique.
3. Se présenter à Denis avant le briefing sécurité de 6h45, récupérer votre talkie, votre tour de cou flottant pour les lunettes, votre sifflet, votre pochette Talkie.

Briefing sécurité obligatoire le dimanche matin

Rôle et responsabilité

Gilet de sauvetage obligatoire sur l'eau

- Surveiller les nageurs durant leur échauffement et les épreuves.
- Surveiller le plan d'eau pour identifier des dangers apparaissant.
- Appliquer les procédures de sécurité.
- Respecter et appliquer les consignes de l'officier de Sécurité.
- Etre disponible sur toute la durée de son planning, que ce soit sur l'eau ou durant sa période de repos (astreinte en cas de problème).

Zone de surveillance :

- Chaque surveillant nautique est affecté à une zone et à une bouée du parcours. L'affectation sera inscrite sur le plan d'affichage.
- Chaque surveillant de nage sera relayé selon un planning communiqué par l'organisateur. Si toutefois le surveillant souhaite être relayé plus tôt, il en fait la demande par Talkie-walkie.

Protection des nageurs :

- Surveiller la zone : signaler au responsable sécurité par talkie-walkie toute embarcation qui ne serait pas de la course.
- Détecter les nageurs en situation de fatigue ou de crampes et les suivre.
- Surveiller si des nageurs nagent sur le dos (signe de difficulté) ou lèvent le bras ou appellent.
- Dès détection d'un nageur en difficulté, appliquer la procédure d'alerte et de prise en charge. S'approcher du nageur, et siffler pour signaler.
- Rester auprès du nageur en attendant le bateau motorisé.
- En cas de malaise important, aller dans l'eau pour soutenir le nageur et le maintenir en position sécurisée, tête hors d'eau.
- Dès l'arrivée du bateau motorisé avec le MNS, le nageur passe sous la responsabilité du MNS. Le nageur sera évacué par le bateau motorisé.
- C'est le responsable sécurité qui vous donnera autorisation de repartir surveiller ou vous fera relayer.

Actions en fin de poste

Ranger le poste : tonnelle de la sécurité, kayak/pagaie/Gilet

Rendre le Lycra Equipe nautique.

Remarques post-manifestation:

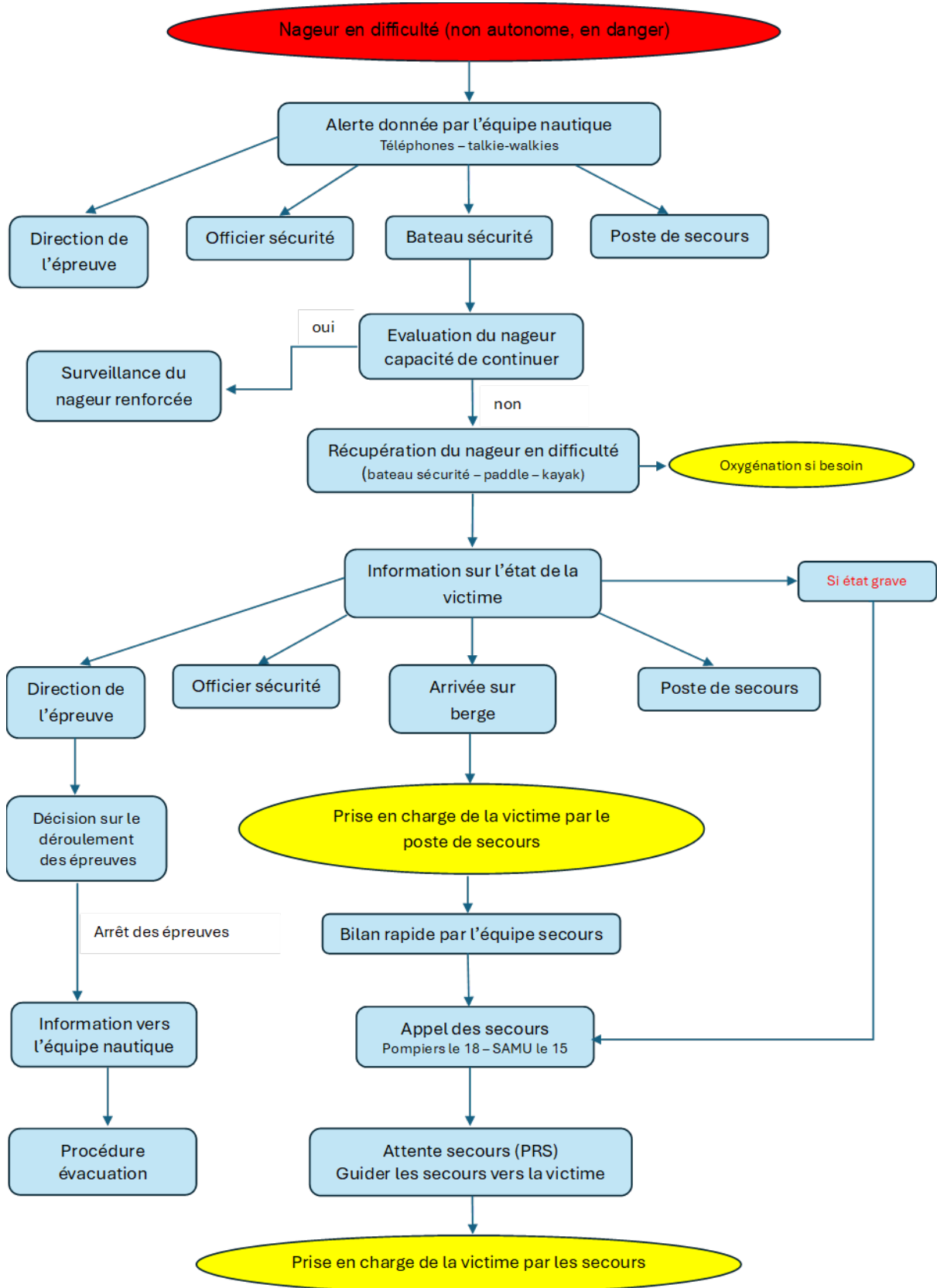
Afin d'améliorer le déroulement de notre prochaine édition, merci de nous faire part de toutes vos remarques constructives:

Procédure d'alerte et de prise en charge

L'équipe nautique doit se familiariser avec les procédures de prise en charge des nageurs détaillées dans les pages suivantes. Elles seront re-présentées durant les briefings de sécurité (Samedi et surtout dimanche)

L'officier de sécurité sera chargé de coordonner les équipier de surveillance, et rappellera les procédures par talkie en cas de survenu d'évènement. Donc plus qu'une connaissance exhaustive et détaillée, c'est le principe de la procédure que nous vous demandons de connaître.

Procédure Operationnelle



Plan d'action en cas d'incident :

Noyade unique

- Procédure "Organisation opérationnelle"
- Pas d'arrêt ni d'annulation des épreuves ;
- Organisation de l'équipe nautique : remplacement des équipiers en lien avec la noyade (assistance au noyé, assistance au sauvetage) avec mise au calme ; le reste du dispositif reste en place et surveille les participants ;
- Direction/Direction adjointe en lien avec les autorités administratives, poste de secours en lien avec pompiers/SAMU ;

Noyades multiples et simultanées :

- Gestions des victimes
 - Mobilisation du 2eme bateau à moteur ;
 - Assistance à chaque victime par un kayak ;
 - Procédure du §5 - Organisation opérationnelle.
- Gestion des participants non victimes
 - Arrêt immédiat des courses : alerte par corne de brume par les nageurs sauveteurs ;
 - Mise à l'eau des kayaks de réserve pour encadrer la sortie de l'eau des participants ;
 - L'équipe nautique guide les participants vers le ponton par le trajet le plus court (pas de sortie par les berges) ;
 - Point de rendez-vous à la tente de l'organisation et comptage des nageurs
 - Annulation des épreuves restantes.
- Direction/Direction adjointe en lien avec les autorités administratives, poste de secours en lien avec pompiers/SAMU.

Malaise multiple : suspicion d'intoxication :

- Prise de décisions : officier de sécurité et de direction de la course.
- Gestion des victimes dans l'eau
 - Procédure du §5 - Organisation opérationnelle.
- Gestion des victimes sur les berges
 - Prise en charge par le poste de secours.
- Gestion des participants non victimes
 - Arrêt immédiat des courses : alerte par corne de brume par le MNS ;
 - Mise à l'eau des kayaks de réserve pour encadrer la sortie de l'eau des participants ;
 - L'équipe nautique guide les participants vers le ponton par le trajet le plus court. Pas de sortie par les berges ;
 - Point de rendez-vous à la tente de l'organisation et comptage des nageurs ;
 - Annulation des épreuves restantes.
- Direction/Direction adjointe en lien avec les autorités administratives, poste de secours en lien avec pompiers/SAMU.

Trouble de l'ordre public sur le village de l'épreuve :

- Prise de décisions :
 - Officier de sécurité et direction de la course ;
 - Évaluation de l'impact sur la sécurité du public, des nageuses et nageurs et de l'équipe d'organisation.
- Officier de sécurité : en cas de risque de sécurité (poste de secours entravé)
 - Appel à la gendarmerie pour gestion du trouble ;
 - Pas de suspension des épreuves ;
 - Décalage des épreuves à venir ;
 - Éventuellement, dépôt de plainte.

Trouble de l'ordre public sur le plan d'eau :

- Prise de décisions :
 - Officier de sécurité et direction de la course ;
 - Évaluation de l'impact sur la sécurité des nageuses et nageurs et de l'équipe d'organisation.
- Officier de sécurité : en cas de risque de sécurité (risque de noyade, gêne de l'équipe nautique, entrave à la surveillance)
 - Appel à la gendarmerie pour gestion du trouble ;
 - Suspension ou annulation des épreuves en cours ;
 - Décalage des épreuves à venir ;
 - Éventuellement, dépôt de plainte.

Autres cas :

- Prise de décisions :
 - Officier de sécurité et direction de la course ;
 - Évaluation de l'impact sur la sécurité des nageuses et nageurs et de l'équipe d'organisation : suspension ou annulation des épreuves en cours, maintien des épreuves, modification du planning ou du parcours.
- Officier de sécurité : en cas de risque de sécurité (risque de noyade, gêne de l'équipe nautique, entrave à la surveillance et aux secours, risque pour le public ou l'équipe d'organisation).
 - Appel à la gendarmerie (incident public) ou pompier (incident médical) ;
 - Décalage des épreuves à venir ;
 - Éventuellement, dépôt de plainte.

Gestion de la météo imprévue :

- En cas d'orage avant le départ des courses : les courses seront annulées pour des raisons de sécurité.
- Si un orage non prévu survient durant une épreuve, les nageurs seront invités à sortir de l'eau par les berges les plus proches avec l'aide de l'équipe nautique. Les courses non commencées seront annulées.

- En cas de vent violent soudain et continu, se référer aux §[Conditions météorologiques](#)

Point de rassemblement pour victimes et accompagnateurs:

En cas d'évacuation du plan d'eau, que ce soit par la berge la plus proche ou par le ponton, le point de rassemblement sera la tente de l'organisation (tente accueil/organisation).

Les participants seront comptés à leur entrée dans la tente, y seront mis à l'abri ou isolés de l'événement ayant déclenché l'évacuation et auront accès à leur vestiaire